



L'agence locale d'intérêt général au service de la mise en œuvre de l'ambition climatique des territoires ouest essonniers



ÉDITO

Pas besoin de se voiler la face ! En un an, le contexte économique a considérablement changé pour nous retrouver aujourd'hui face à une situation compliquée. Mais l'ambition de l'ALEC Ouest Essonne reste intacte.

Comme nous le faisons avant, nous allons continuer à accompagner les collectivités et les particuliers dans leur souhait de poursuivre les rénovations énergétiques afin de réduire les coûts liés aux consommations. Cet enjeu est d'autant plus d'actualité que les prix des énergies flambent et impactent directement les portefeuilles des consommateurs.

Acteur aujourd'hui incontournable, l'ALEC Ouest Essonne compte poursuivre son développement sans peser davantage sur les finances des collectivités, elles-mêmes victimes des hausses des coûts des énergies. On le voit bien, les budgets 2023 des collectivités peinent à atteindre l'équilibre et cela se fait parfois au détriment du service public.

L'ALEC Ouest Essonne est aussi présente pour les accompagner dans leur transition énergétique !

Cette année encore, le nombre de dossiers d'accompagnement des ménages a augmenté. C'est bien la preuve d'une réelle prise de conscience ou d'une nécessité économique et environnementale.

Les différents dispositifs de l'État, de la Région et du Département incitent également les collectivités à engager des travaux de réductions des consommations d'énergie.

L'ALEC Ouest Essonne a été fortement impliquée dans la plupart des montages de ces dossiers. 2022 restera comme une année de transition, tant dans les consciences que dans les actes.

En 2023, le budget de l'Agence sera maîtrisé et responsable tout en gardant un niveau de service de qualité. Les coûts de fonctionnement sont raisonnés et les investissements mesurés. Quelques recrutements sont prévus pour pallier la hausse d'activité, mais également pour mieux structurer l'agence, et donc préparer son avenir.

Plus que jamais, l'ALEC a toute sa place pour vous accompagner dans les changements qui s'imposent à nous, tant économiques qu'énergétiques et environnementaux !



Rémi Boyer, Président de la CCDH, Trésorier de l'ALEC Ouest Essonne

SOMMAIRE

- L'ALEC, outil pour mener la transition p. 4
- Le bureau et l'équipe p. 5
- Le conseil aux particuliers p. 6
- Le conseil aux copropriétés p. 10
- La précarité énergétique p. 12
- Le conseil aux collectivités p. 14
- La mise en oeuvre Plan Climat-Air-Energie p. 17
- Temps forts 2022 p. 20
- Perspectives 2023 p. 21
- Les moyens financiers p. 22

LES MISSIONS DE L'ALEC OUEST ESSONNE

La mission d'intérêt général de l'ALEC Ouest Essonne est dédiée à la sensibilisation, la mobilisation et l'implication des acteurs dans la transition énergétique sur les territoires. Elle est guidée par le scénario négaWatt qui développe un avenir énergétique souhaitable et soutenable, décrit par les principes suivants : sobriété énergétique, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables.

/ La sensibilisation, l'information, le conseil aux particuliers et aux acteurs économiques mais aussi leur participation à la mise en oeuvre de la transition énergétique,

/ L'assistance et le conseil aux communes pour l'amélioration énergétique de leur patrimoine (conseil en énergie partagé),

/ Le soutien privilégié des territoires à la mise en oeuvre des politiques climatiques locales (Plan Climat Air Energie Territorial),

/ La mise en réseau, la facilitation, le développement de synergies et la coordination des acteurs engagés vers la transition énergétique territoriale.



Le service public local de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables



L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT OUEST ESSONNE

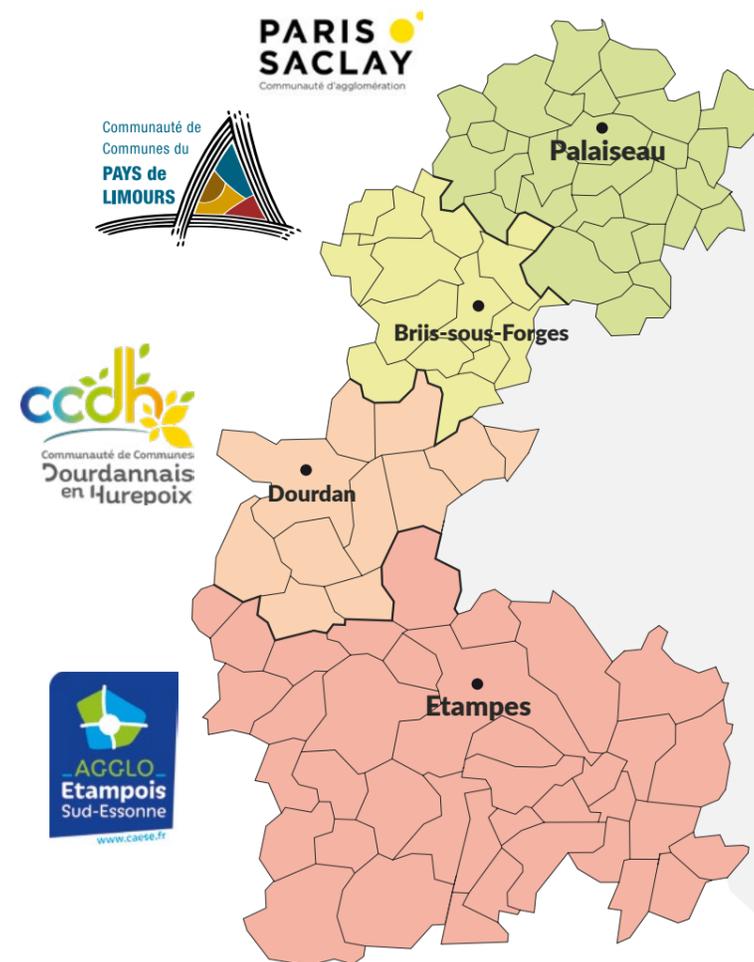
L'ALEC OUEST ESSONNE

Créée à l'initiative des collectivités locales, l'ALEC Ouest Essonne est identifiée comme un acteur clé pour mener des actions en faveur de la transition énergétique à l'échelon local, en accord avec la loi Climat et Résilience.

En cela, l'ALEC est un outil dédié à la sensibilisation, la mobilisation et l'implication des acteurs dans la transition énergétique sur les territoires.

L'Agence est guidée par le scénario négaWatt qui prône un avenir énergétique souhaitable et soutenable.

UN OUTIL AU SERVICE DES AMBITIONS CLIMATIQUES DE 4 INTERCOMMUNALITÉS ET DE LEURS COMMUNES



FÉDÉRER UN RÉSEAU D'ACTEURS TERRITORIAUX

ACTEURS INSTITUTIONNELS



DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS



RÉSEAUX NATIONAUX



L'ALEC : UN OUTIL D'INGENIERIE MUTUALISÉ AU SERVICE DES TERRITOIRES



CODE DE L'ÉNERGIE

Article L 211-5-1 - Modifié par la LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Des agences d'ingénierie partenariale et territoriale à but non lucratif appelées "agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créées par les collectivités territoriales et leurs groupements, en lien avec l'État, aux fins de contribuer aux politiques publiques de l'énergie et du climat.

Ces agences ont notamment pour missions, en concertation avec les services déconcentrés de l'État et toutes personnes intéressées :

De participer à la définition, avec et pour le compte des collectivités territoriales et de leurs groupements, des **stratégies énergie climat locales**, en lien avec les politiques nationales ;

De participer à l'**élaboration des documents en matière énergie climat** qui leur sont liés ;

De faciliter la **mise en oeuvre des politiques locales énergie climat** par l'élaboration et le portage d'actions et de dispositifs permettant la réalisation des objectifs des politiques publiques ;

De fournir aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à l'État des **indicateurs chiffrés sur les consommations et productions énergétiques** et les émissions de gaz à effet de serre, afin d'assurer un suivi de la mise en oeuvre des politiques locales énergie climat et une évaluation de leurs résultats ;

D'animer ou de participer à des réseaux européens, nationaux et locaux, afin de **promouvoir la transition énergétique** et la lutte contre le changement climatique, de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires et d'expérimenter des solutions innovantes.

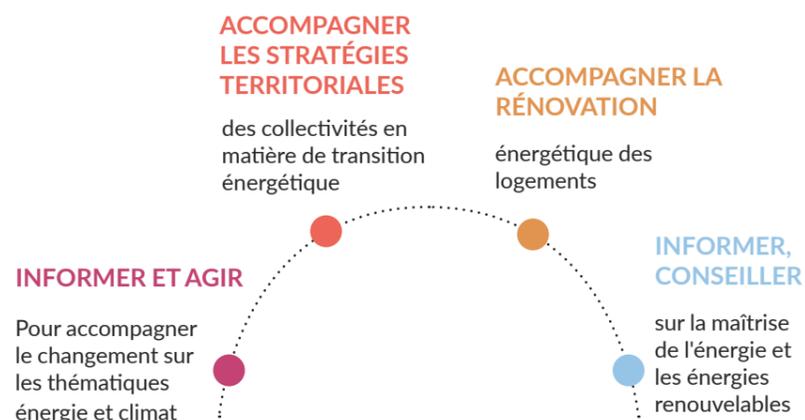
Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent s'appuyer sur les agences locales de l'énergie et du climat pour mettre en oeuvre le service public de la performance énergétique de l'habitat.

L'ALEC OUEST ESSONNE AU SEIN D'UN RÉSEAU NATIONAL

Les ALEC en France poursuivent un objectif d'intérêt général qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition énergétique et qui est précisé dans le code de l'énergie.



STRATÉGIES DES AGENCES LOCALES DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT



LES SERVICES DE L'ALEC OUEST ESSONNE



LE BUREAU ET L'ÉQUIPE

LE BUREAU

L'Agence locale de l'énergie et du climat Ouest Essonne est une association créée en 2011, sous gouvernance majoritaire d'élus locaux, représentants des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et communes pour lesquels elle intervient. Le bureau de l'association établit et pilote la stratégie de l'agence. Les élections municipales de 2020 ont conduit à renouveler la gouvernance de l'agence et à élire un nouveau bureau et un nouveau conseil d'administration.

Nathalie FRANCESETTI,

Présidente, élue à Igny et à la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay

Delphine PERSON,

Vice-Présidente, élue à Palaiseau et à la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay

Rémi BOYER,

Trésorier, Président de la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix

Karine GREMION,

Vice-trésorière, élue à Chilly-Mazarin et à la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay

Pascale BOUDART

Francis VIVAT,

Élu à Vaugrigneuse, et à la Communauté de Communes du Pays de Limours

Stéphane DEMEULEMEESTER,

Maire de Saint-Hilaire

Yves VILLATE,

Maire de Saint-Escobille, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Thierry DE GIVRY,

Maire de Fontenay-les-Briis, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Limours

Véronique JAMAGNE,

Élue à Villiers le Bâcle

Le conseil d'administration compte une trentaine de membres, dont les collectivités sont majoritaires. L'ALEC Ouest Essonne travaille en étroite collaboration avec l'ADEME, GrDF, ENEDIS, EDF, ArchiPossible, Terre et Cité, le PNR de la Vallée de Chevreuse et du Gâtinais.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

En 2022, l'équipe comprend **14 salariés** organisés en 3 pôles :
(Composition de l'équipe au 1er décembre 2022)



Pôle « Particuliers »

Christian CASALS, Coordinateur du pôle

Copropriétés

Frederic BEUVE, Conseiller énergie

Stéphanie BRICOUT, Conseillère énergie

Ahmed ABDILLAHI - Conseiller énergie

Particuliers

Gautier BRUNET, Conseiller énergie - Animations

Sylvain GULLAUD, Conseiller énergie - Mobilisation des professionnels

Annélie MEUNIER, Conseillère énergie - Plan climat

Claire MURWANEZA, Chargée d'accueil

Florentin AUTIN, Conseiller énergie - Auto-rénovation

Malick DIEDHIOU, Conseiller énergie

Formoso GOMES NALUAK, Conseiller énergie en alternance

Précarité énergétique

Leslie LE BOUQUIN, Chargée de mission



Pôle « Collectivités »

Philippe GADOIN, Coordinateur du pôle

Thibault ARMENGAUD, Conseiller énergie

Malick DIEDHIOU, Conseiller énergie
2 postes en cours de recrutement



Pôle « Direction et Communication »

Sophie LABROUSSE, Directrice

Morgane BAGES, Responsable communication

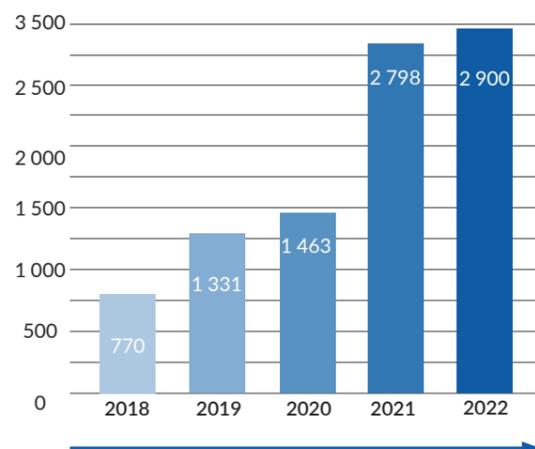




LE CONSEIL AUX PARTICULIERS : FRANCE RÉNOV' AVEC L'ALEC OUEST ESSONNE



EVOLUTION DES DEMANDES DEPUIS 2018



+ 278% en 5 ans

LES DEMANDES EN 2022

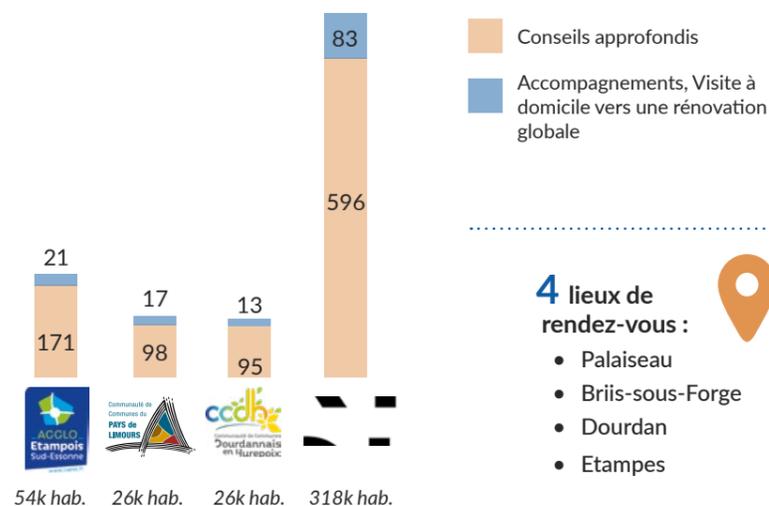


1 800
Conseils de premier niveau

970
Conseils approfondis

134
Accompagnements,
Visite à domicile vers une
rénovation globale

LES CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT PAR INTERCOMMUNALITÉ



4 lieux de rendez-vous :

- Palaiseau
- Briis-sous-Forge
- Dourdan
- Etampes

3 conseillers en rénovation supplémentaires pour renforcer l'équipe dont

1 conseillère dédiée au guichet unique Paris-Saclay Rénov'

50 minutes :
le temps moyen d'un conseil



EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR RAPPORT À 2021

Le rythme des accompagnements s'accroît progressivement (**+46% par rapport à 2021**) et facilite le passage à l'acte des ménages souhaitant rénover leur logement.

Cet accroissement s'inscrit dans le déploiement du programme départemental Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) auquel l'ALEC Ouest Essonne a fortement contribué. Ce dispositif de financement CEE (Certificats d'économies d'énergie) permet de développer sur tout le territoire le conseil et l'accompagnement des particuliers ainsi que les actions de mobilisation de tous les acteurs professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique.

Mis en oeuvre depuis le 1er janvier 2021, le SARE a pour objectifs :

- de fluidifier les parcours de rénovation
- de simplifier et clarifier l'accès aux aides
- de résorber la précarité énergétique
- de promouvoir la rénovation globale en s'inscrivant dans un accompagnement dans la durée

LANCEMENT DU GUICHET UNIQUE PARIS-SACLAY RENOV'

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

En septembre 2022, la communauté d'agglomération Paris-Saclay a lancé Paris-Saclay Rénov', le guichet unique de la rénovation énergétique sur son territoire. La mise en oeuvre de ce service de proximité, gratuit, indépendant a été confiée à l'ALEC Ouest Essonne.

Paris-Saclay Rénov' propose aux habitants de l'agglomération une plateforme centralisée : un seul numéro de téléphone et/ou un formulaire en ligne. Au bout du fil, les conseillers experts de l'ALEC Ouest Essonne répondent de façon personnalisée aux projets de rénovation énergétique. Le cas échéant, des rendez-vous en présentiel sont proposés aux ménages pour approfondir les projets.

Paris-Saclay Rénov' s'inscrit en complémentarité du dispositif national France Rénov' : au-delà de l'accompagnement aux aides de l'État, le guichet unique propose également des dispositifs plus locaux de conseil, de diagnostic ou de formation.

PARTENARIAT AVEC LES ESPACES FRANCE SERVICES

Le partenariat avec les Espaces France Services (EFS) continue et se développe avec celui de Gif sur Yvette qui nous a rejoint cette année.

Ce partenariat permet d'orienter les ménages qui n'ont pas accès aux services numériques.

Ce service s'articule autour des axes suivants :

- signature d'une convention de partenariat entre l'ALEC Ouest Essonne et l'EFS
- formation des agents sur place
- échanges téléphoniques réguliers entre agents des EFS et conseillers de l'ALEC Ouest Essonne

EDITION D'UN GUIDE DES AIDES FINANCIÈRES

L'ALEC Ouest Essonne édite un guide des aides à destination des particuliers mis à jour régulièrement. Pas à pas, il permet de comprendre à quelles aides les particuliers peuvent prétendre dans le cadre de leur projet de rénovation, en fonction de leurs revenus et de leur lieu de résidence.



Télécharger



CHIFFRES-CLÉS

 **84** animations

10 balades
thermiques 

 plus de **1 200**
particuliers
sensibilisés

1 catalogue des outils
pédagogiques



Télécharger



Balade thermique de St Maurice
Montcouronne le 20 décembre 2022

LES ANIMATIONS

2022 signe définitivement le retour "à la normale" pour les animations en présentiel, après un développement des formats de type webinaires en 2020 et 2021. Cette année a été particulièrement fructueuse en termes d'animations : variées, destinées à tous les types de publics.

2022 aura aussi été l'occasion de renouveler les animations proposées avec la mise à jour de notre catalogue des outils pédagogiques incluant de nouvelles animations : Fresque de la Réno, Atelier Destination Tepos, Jeu Eko-citoyen, Climat Tic-Tac...

A travers ces animations, l'ALEC Ouest Essonne a vocation à accompagner le changement sur les thématiques de la transition énergétique.



Stand de l'ALEC Ouest Essonne à l'ouverture de la maison de la transition écologique de
Gif sur Yvette le 2 avril 2022



Stand de l'ALEC Ouest Essonne aux Randos Durables de Champlan le 25 septembre 2022

LES PROFESSIONNELS

En 2022, l'ALEC Ouest-Essonne a poursuivi sa stratégie de mobilisation des professionnels sur ses territoires initiée en 2021. En lien étroit avec la communauté d'agglomération de Paris Saclay, la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix et le Département, un plan d'action 2022-2023 a été élaboré visant à mobiliser davantage les professionnels sur tout le territoire.

MULTIPLIER LES RENCONTRES AVEC LES ARTISANS

Plusieurs rencontres avec les artisans ont permis de remplir un double objectif : d'une part de les outiller en leur faisant connaître les services de l'ALEC et d'autre part de créer des espaces de confiance entre professionnels et particuliers.

L'organisation des Cafés Rénover Malin au cours de l'année a offert un espace d'échange privilégié entre professionnels de la rénovation énergétique et particuliers. Dans un secteur où les entreprises peu scrupuleuses sont nombreuses, ces rencontres créent un cadre de confiance. A leur issue, les particuliers ressortent avec un projet affiné et mieux qualifié.

Plusieurs réunions avec les artisans et entretiens individuelles autour de thèmes précis ont permis aux artisans d'échanger avec le conseiller en charge de la mobilisation des professionnels.

Un partenariat gagnant au service des habitants et des collectivités.



Café Rénover-Malin sur l'énergie photovoltaïque le 15
septembre 2022 à Étampes

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION AVEC LES AGENCES IMMOBILIÈRES



Rencontre des agences immobilières de la Communauté de communes du Dourdannais
en Hurepoix le 17 mai 2022 avec 15 professionnels mobilisés.

Les agences immobilières ont souvent un véritable rôle de facilitateur dans les projets de rénovation énergétique.

Dans cette optique, l'ALEC Ouest Essonne a impulsé une dynamique de coopération avec plusieurs agences immobilières actives au sein des différentes structures intercommunales.

L'objectif est d'amener de plus en plus les nouveaux acquéreurs à faire des travaux conséquents, et à demander un accompagnement à la rénovation énergétique.



LE CONSEIL AUX COPROPRIÉTÉS : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LEUR RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

CHIFFRES-CLÉS

114 copropriétés accompagnées pour plus de 5 800 logements concernés

29 copropriétés accompagnées dans la durée sur un projet de rénovation énergétique globale

4 animations

13 677 copropriétaires boîtés

2 balades thermiques

DYNAMISER LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

Lauréat du programme Rénovons Collectif, l'ALEC Ouest Essonne a intensifié son action en direction des copropriétés spécifiquement sur la Communauté Paris-Saclay et la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne.



LES ENJEUX DE LA COPROPRIÉTÉ EN ESSONNE

Paris Saclay (CPS):

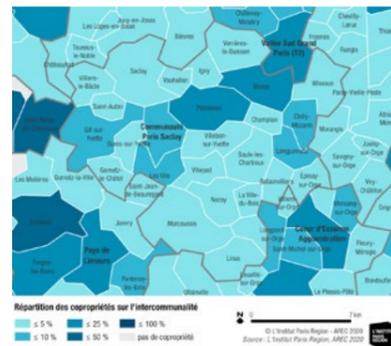
- 1659 copropriétés
- 59 245 logements environ
- 54 % construites avant 1994

Étampois (CAESE):

- 483 copropriétés
- 5 000 logements environ
- 58% construites avant 1990

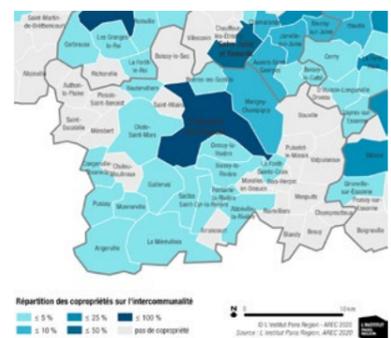
Source: monographies établies par l'AREC

>> Répartition des copropriétés sur le territoire Paris Saclay

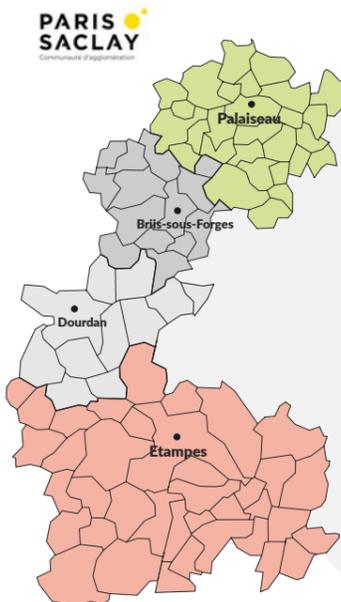


Source: l'Institut Paris Région, AREC 2020

>> Répartition des copropriétés sur le territoire Étampois Sud-Essonne



Source: l'Institut Paris Région, AREC 2020



ÉVOLUTION DES DEMANDES

Coût de l'énergie, Rénovons Collectif, changement climatique, évènement caniculaire, obligations et réglementation concourent à accroître le nombre de demandes.

Les communes continuent à s'emparer du sujet.

ÉDITION DES GUIDES PRATIQUES

Afin de faciliter le parcours de la rénovation des copropriétés et les modalités d'accompagnement, l'ALEC met à disposition **2 guides**

1. "Accompagner la rénovation énergétique des copropriétés"
2. "Les aides de la copropriétés"



Pour montrer qu'il est possible de mener à bien ces projets d'envergure, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne, SOLIHA Yvelines Essonne, Construction21 et le programme Rénovons Collectif organisent les Trophées des Copros Rénovées de Paris Saclay.

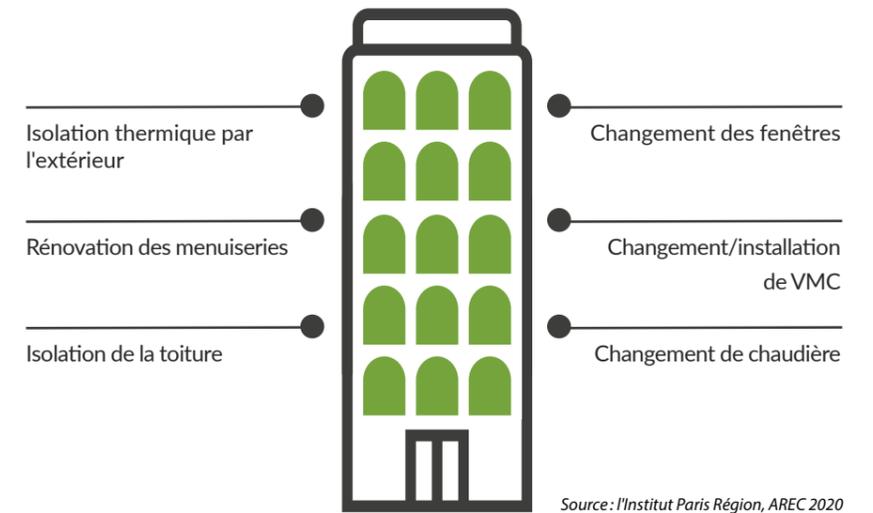
LE RÔLE DE L'ALEC

L'ALEC accompagne les copropriétaires qui s'engagent dans un projet de rénovation énergétique. C'est un processus long et minutieux, validé par des décisions prises en assemblée générale.

Acteur neutre et gratuit l'ALEC apporte un éclairage sur les aides financières et leur mobilisation. Elle fournit aussi un décryptage de textes et des exigences réglementaires, permet à la copropriété de s'approprier les rapports techniques, apporte sa connaissance sur les leviers, les acteurs et les différentes parties prenantes.



PROFIL TYPE DES TRAVAUX MENÉS EN COPROPRIÉTÉ



Source: l'Institut Paris Région, AREC 2020

RÉNOVONS COLLECTIF

Suite de RECIF+, Renovons collectif est un programme porté par 51 collectivités, engagées pour que la rénovation énergétique des copropriétés soit massifiée. La cible de Rénovons collectif a été étendue aux plus petites copropriétés (> 10 lots). En partenariat avec l'agglomération Paris-Saclay et la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, l'ALEC Ouest Essonne poursuit son déploiement via des actions de communication, information, sensibilisation :

- Boîitage (copropriétaires et syndic)
- Information et formation (élus)
- Animations
- Trophée des copros



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR PARIS SACLAY : LE PROGRAMME SOLEIL

LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ



Les ménages sont en majorité des familles avec enfants aux ressources très limitées (revenu médian de 8200 euros par an)



88 % des ménages gagnent moins d'un SMIC annuel



48 % des ménages rencontrés sont déjà accompagnés par un travailleur social



37 % de maisons individuelles



63 % de logements collectifs



28 % propriétaires occupants



17 % locataires privés



55 % locataires parc social

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération



L'ALEC est intervenue sur les **17 communes de la CPS**

7,6 % des ménages sont en situation de précarité énergétique sur Paris Saclay (taux d'effort énergétique supérieur à 8 %)

L'INCONFORT THERMIQUE

60 % des ménages ont évalué leur confort comme étant mauvais ou très mauvais (revenus faibles, factures élevées)



73 % des ménages disent avoir froid dans leur logement



52 % des ménages disent avoir trop chaud en été

27 % des ménages sont en situation de restriction voire de privation d'énergie

20 % ont fait appel au Fond Solidarité Logement

INTENSIFIER LE REPÉRAGE DES MÉNAGES



20 ateliers collectifs organisés

300 personnes sensibilisées sur les communes de Gif sur Yvette, Massy, les Ulis, Palaiseau, Orsay, Longjumeau, Igny, Marcoussis et Chilly Mazarin.



POUR UN MEILLEUR REPÉRAGE DES MÉNAGES

Pour améliorer le repérage des ménages, l'ALEC Ouest Essonne a continué d'organiser des ateliers collectifs lors de pieds d'immeuble en partenariat avec les bailleurs sociaux, dans des espaces de proximité des communes. Ces ateliers autour des éco-gestes, avec distribution de matériels économes, se sont déroulés dans les communes de Gif sur Yvette, Massy, les Ulis, Palaiseau, Orsay, Longjumeau, Igny, Marcoussis et Chilly Mazarin.

Un projet de partenariat avec Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL Essonne) a été lancé afin d'accompagner leurs locataires dans la maîtrise de leurs consommations d'énergies et d'eau et de les sensibiliser aux bonnes pratiques.



LE PROGRAMME SOLEIL

Le programme SOLEIL s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté Paris Saclay (2020 - 2026) afin de lutter contre la précarité énergétique (factures d'eau et/ou énergie élevées, sensation de froid ou de chaud, restriction d'énergie, etc.). Le programme a été renouvelé pour 3 ans de 2021 à 2023. Depuis Septembre 2022, il a été intégré à Paris Saclay Renov.

L'objectif reste celui de massifier le repérage des ménages en précarité énergétique et de leur apporter un accompagnement gratuit et personnalisé. Il bénéficie aux locataires et propriétaires, sous conditions de ressources financières.

L'accompagnement se déroule en 3 phases :

- 1 Repérage des ménages** des ménages via le réseau de donneurs d'alerte, des ateliers collectifs.
- 2 Diagnostics sociotechniques :** (2 visites) avec le soutien de Croix-Rouge Insertion - LogisCité : conseils personnalisés et remise de matériel économe gratuit pour réaliser des économies d'énergie et d'eau et améliorer le confort du ménage
- 3 Orientations vers des dispositifs** adaptés à leurs besoins

Nouveauté 2022 : Accompagnement renforcé pour un suivi des ménages dans la durée

Les partenaires sont :

- LogisCité pour la réalisation des diagnostics sociotechniques
- VEOLIA pour la remise d'écokits eau et le prêt de support d'animation
- EDF Solidarités qui permet l'accès au portail EDF Pass
- ENEDIS et GRDF pour renforcer le repérage des ménages
- Nouveauté 2022 : Accompagnement renforcé pour un suivi des ménages dans la durée

PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

Des permanences délocalisées ont été mises en place dans différents lieux, une demi-journée par mois :

Maison pour Tous des Amonts aux Ulis, Maison de la Fraternité à Longjumeau, Le Patio à Igny, Maison de l'écologie et de la Transition à Bures-sur-Yvette.



LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS : MUTUALISER UNE EXPERTISE TECHNIQUE

Les enjeux de la maîtrise de l'énergie pour les communes

S'engager vers les objectifs de la loi de Transition énergétique, d'ici à 2030, à savoir :

- Réduire de 40 % les émissions de GES depuis 1990
- Réduire de 20 % la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- Assurer une part de 32 % d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique

Réduire la part des dépenses énergétiques dans le budget communal : identifier les gisements d'amélioration et les gains économiques potentiels

Pour simplifier :

"Règle des 3x30 à l'horizon 2030" :

- 30% de baisse des consommations
- 30% de baisse des GES
- 30% de renouvelable

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI DES COMMUNES

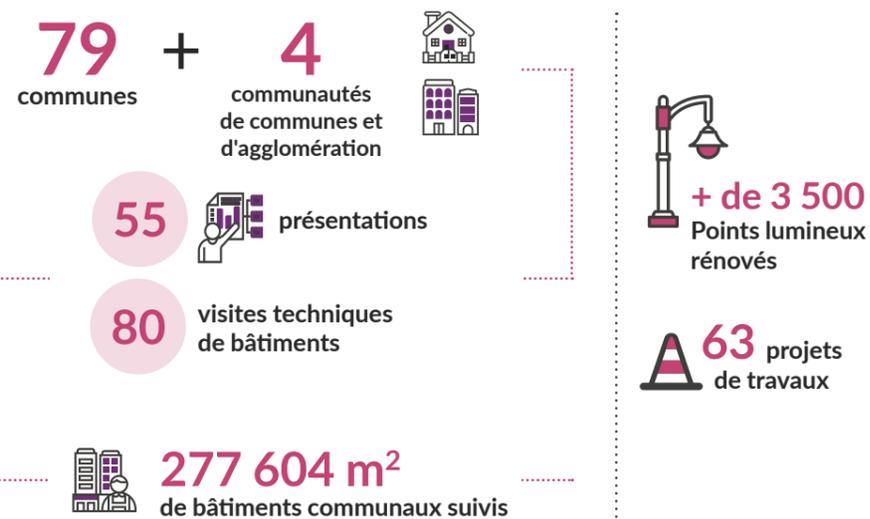
Dans un contexte d'explosion des coûts de l'énergie, l'année 2022 a une fois de plus démontré l'enjeu particulier à réduire les coûts liés aux dépenses énergétiques des collectivités.

Acteur local de la transition énergétique, l'ALEC Ouest Essonne accompagne les collectivités dans la **maîtrise des énergies et dans le développement des énergies renouvelables**.

Cette maîtrise des énergies est un souci particulier pour les communes de moins de 10 000 habitants qui représentent 50% de la population française et qui disposent pourtant rarement de compétences leur permettant de faire un suivi des performances et consommations de leur patrimoine.

En 2022, à travers le Conseil d'Énergie Partagé, l'ALEC Ouest Essonne a accompagné les collectivités dans cette démarche.

DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION



LES FICHES RÉALISATIONS POUR FAVORISER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Pour mettre en valeur les travaux de rénovation entrepris par les communes, les conseillers en énergie rédigent des "Fiches Réalisations" qui mettent en évidence les économies d'énergie et d'émissions de CO2 associées.



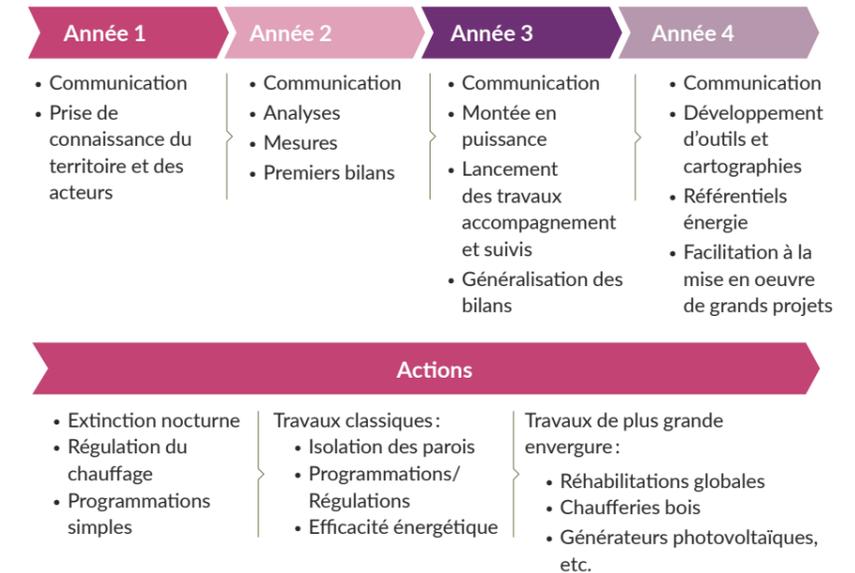
LES NOTES TECHNIQUES POUR APPUYER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le cadre des différents programmes de subventions apportées aux collectivités, les conseillers en énergie soutiennent les projets ambitieux de rénovation auprès des financeurs par le biais de "Notes Techniques".



UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

Il faut aux communes en général 3 à 4 ans pour faire évoluer sensiblement les consommations énergétiques.



LES DÉMARCHES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE SON PATRIMOINE COMMUNAL

A travers son service de conseil en énergie partagé, l'ALEC propose un accompagnement s'appuyant sur 3 étapes.

1 Connaître son patrimoine

Il est nécessaire pour une collectivité de bien connaître ses **consommations d'énergie** avant d'envisager des actions d'amélioration. C'est à cela que sert le **bilan énergétique communal** présenté par les Conseillers en Énergie Partagés (CEP).

2 Passer à l'action

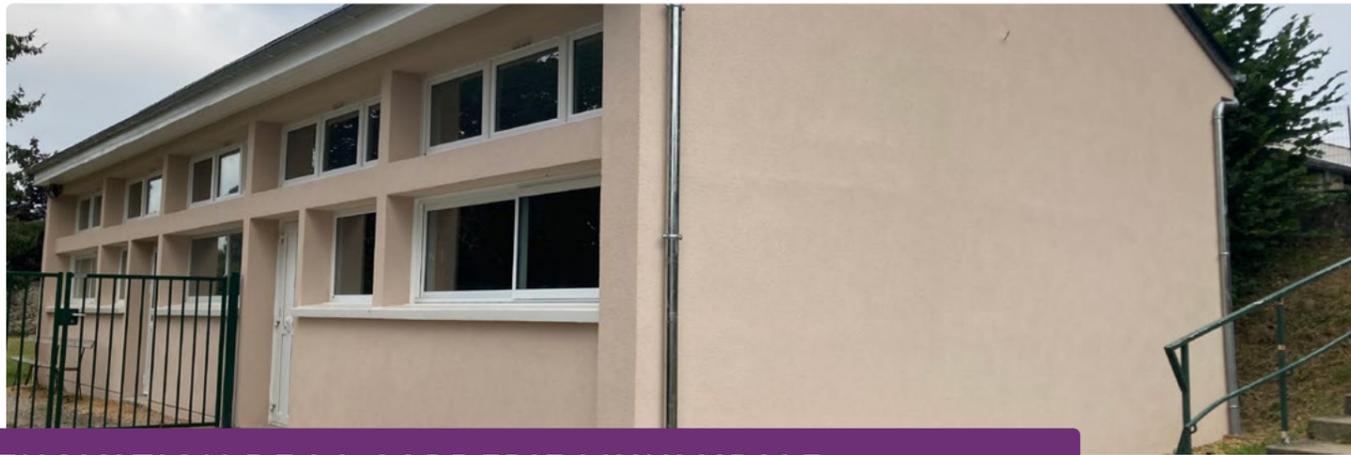
Mesures précises des bâtiments, conseil sur les **aides financières**, évaluation des **travaux**, l'ALEC Ouest Essonne aide les collectivités à passer à l'action dans leurs projets de rénovation énergétique,

3 Suivre ses consommations

L'intérêt de suivre les consommations énergétiques des petites, moyennes et grandes collectivités est triple :

- s'assurer que les **dépenses** énergétiques sont maîtrisées
- réduire sa **dépendance** aux énergies fossiles et aller vers un mode de production d'énergies locales
- limiter les impacts environnementaux associés aux consommations

Ainsi, l'une des missions principales des **Conseillers en Énergie Partagés (CEP)** est d'assurer un suivi dans le temps des consommations du patrimoine communal pour éviter les dérives, et justifier les économies d'énergies associées à des travaux de rénovation énergétique.



RENOVATION DE LA GARDERIE MUNICIPALE ST-CYR-SOUS-DOURDAN



Afin de réduire son impact carbone, ses coûts énergétiques et améliorer le confort des occupants, la commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan a décidé d'engager des travaux de rénovation visant à améliorer l'enveloppe thermique de la garderie et réhabiliter son système de chauffage.

Accompagnement de l'Alec Ouest Essonne

- ✓ Bilan énergie complet du patrimoine communal
- ✓ Proposition de plan d'actions pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public

Travaux réalisés

- ✓ Isolation des murs
- ✓ Remplacement des fenêtres
- ✓ Changement du système de chauffage
- ✓ Installation d'un système de ventilation
- ✓ Changement de l'éclairage

Résultats

- 45% des consommations du bâtiments

💡 -21,1 MWh/an économies réalisées

☁️ -1,8 tonnes/an gaz à effet de serre

=
1 an de consommation énergétique de 6 logements résidentiels

=
17 650 km effectuées par 1 voiture à essence.



" L'accompagnement de l'ALEC Ouest Essonne nous a permis de mieux connaître les forces et faiblesses de notre patrimoine communal et de fixer des priorités pour les années à venir. "



Jean-Pierre Moulin
Maire de Saint-Cyr-sous-Dourdan

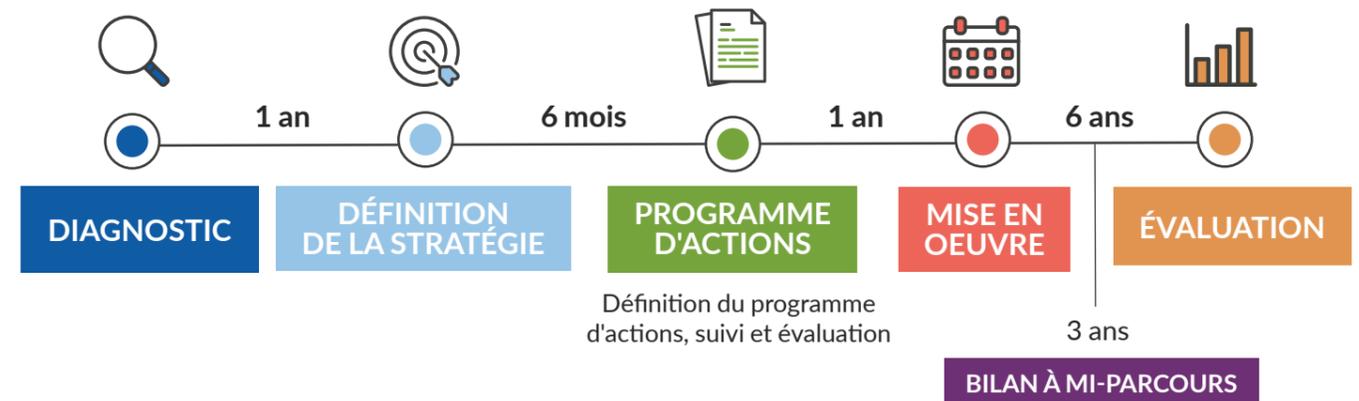


LE SOUTIEN DE PROXIMITÉ AU NIVEAU COMMUNAL : LA MISE EN OEUVRE DES PLANS CLIMAT-AIR-ENERGIE

L'ALEC Ouest Essonne accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs politiques climat énergie, en s'appuyant sur les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

L'ALEC est identifiée comme une structure d'ingénierie territoriale mutualisée à disposition des collectivités. Grâce à une bonne connaissance du territoire et de ses acteurs ainsi que des différents services qu'elle propose (Conseil en Énergie Partagé, conseil aux particuliers, mobilisation des professionnels etc.), l'ALEC propose une approche collaborative en impliquant citoyens, élus, professionnels pour accélérer la mise en oeuvre concrète des plans climat.

ÉTAPES D'ÉLABORATION ET DE MISE EN OEUVRE D'UN PCAET



VOLET D'INTERVENTION DE L'ALEC

1 Soutenir la réalisation d'un diagnostic

- Établir un diagnostic énergie du patrimoine communal
- Soutenir l'exemplarité des communes
- Accompagner la réalisation d'un état initial à partir des actions des communes en matière d'Énergie/Climat
- Aide à la priorisation des axes d'action et évaluation de l'état initial

2 Mobiliser les acteurs

- Créer des dynamiques de mobilisation
- Favoriser le partage d'expérience
- Mobiliser les citoyens et les élus et leur donner la capacité d'agir
- Favoriser le décloisonnement des compétences

3 Élaborer une stratégie

- Mettre en musique les acteurs locaux au service des politiques de transition (urbanisme, précarité, habitat)

4 Construire un programme d'actions

- Appuyer l'adoption des chartes communales
- Évaluer les conditions de faisabilité des actions

INTERVENTIONS DE L'ALEC DANS LA MISE EN OEUVRE DES PCAET DES INTERCOMMUNALITES



PCAET adopté en 2018

Étape évaluation

- 16 chartes communales
- 7 événements de mobilisation énergie-climat
- 6 ateliers Conversations Carbone

Conseil en énergie en complémentarité avec les économies de flux



PCAET en cours
Étape Programme d'actions

- 11 rencontres d'acculturation Climat

Conseil en énergie partagé :

- Appui sur les actions à déployer
- partage d'expériences



PCAET adopté en 2019

Étape de Mise en oeuvre

- 1 événement de mobilisation énergie climat à destination des élus du territoire

Conseil en énergie en complémentarité avec les économies de flux



PCAET en cours
Étape Diagnostic

- 9 rencontres d'acculturation climat

Conseil en énergie partagé :

- Bilan énergétique des bâtiments communaux
- Soutien à l'étape diagnostic

LES 10 ANS DE L'ALEC OUEST ESSONNE, UN PARTAGE D'EXPERIENCE ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

Les 10 ans de l'ALEC Ouest Essonne sur la commune des Granges-Le-Roi a été l'occasion pour tous les élus de la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix de se rencontrer pour échanger sur la déclinaison des plans climat sur les communes.



ENCOURAGER L'ENVIE D'AGIR AVEC LES CONVERSATIONS CARBONE

En 2022, l'ALEC Ouest Essonne a organisé une session des Conversations Carbone auprès des élus de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay.

Un temps d'échange enrichissant pour nourrir la réflexion autour de l'action climatique et inciter chacun à s'engager vers un avenir bas carbone.



TEMPS FORTS 2022

(liste non exhaustive)

JANVIER

Lancement d'une session Conversion Carbone sur Paris-Saclay



FÉVRIER



10 ans de l'ALEC avec les élus de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

MARS

Animation de la soirée Climat à Villebon-sur-Yvette avec Valérie Masson-Delmotte



Webinaire de lancement : Rénovons Collectif - (élus & agents)

AVRIL

Soirées Agences Immobilières



MAI

Ateliers de mobilisation citoyenne - énergie climat aux Ulis



JUIN

Participation à l'opération "On remplit le frigo" à Massy



Atelier aux assises de la transition énergétique à Genève : "embarquez les communes dans le PCAET de l'agglomération"

SEPTEMBRE

Lancement de Paris-Saclay Rénov' à Longjumeau



OCTOBRE

Journée des conseillers France Rénov' de l'Essonne



DÉCEMBRE

Lancement des balades thermiques



Forum Habitat - ADIL - Dourdan

LES PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

PERSPECTIVES STRATEGIQUES DE L'AGENCE EN 2023

- Ancrer nos activités de référence, actuellement en augmentation : Service d'Accompagnement à la rénovation énergétique et Conseil collectivités (stratégie tâche d'huile) en cohérence avec les Plans climat-air-énergie territorial (Pcaet) ; et donc intensifier la recherche de financements (région, Europe, EPCI) pour s'assurer d'une ingénierie mutualisée à renforcer, indispensable aux enjeux (crise énergétique, tarif énergie ...),
- Sécuriser la structure en prenant soin des salariés dans un contexte de permanent développement : évolution de la structuration, évolution statutaire, sécurisation juridique, numérique,
- Faire entrer des acteurs clés territoriaux dans la gouvernance de l'agence : département, Direction départementale des territoires / ANAH, syndicats d'énergie, bailleurs, ...

CADRE DE PERSPECTIVES OPERATIONNELLES 2023

- 1 Poursuivre le déploiement des missions de l'ALEC (particuliers et collectivités) et les inscrire comme **des marqueurs de la transition énergétique** des territoires partenaires (en accord avec les PCAET) ; (trajectoire et objectifs)
- 2 **Inscrire la communication sur les missions de l'ALEC en cohérence avec les politiques départementale et territoriale**, afin de contribuer à les dynamiser ;
 - rénovation énergétique des logements & résorption de la précarité énergétique
 - amélioration de la performance énergétique du bâti communal (tertiaire public)
- 3 **Structurer / consolider** les partenariats avec des acteurs majeurs de la rénovation énergétique (GrDF, ENEDIS, fournisseurs d'énergie, bailleurs, ...), en particulier sur le sujet de la donnée énergétique (médiation, tiers de consentement, ...);
- 4 **Réfléchir à l'élargissement des périmètres** d'intervention de l'ALEC : mobilité, rénovation du tertiaire privé ;
- 5 **Renforcer en interne et en externe le lien** entre les 2 pôles (particuliers / collectivités) ;
- 6 Construire avec **les partenaires ad'hoc des solutions de financement** pour faciliter l'accès à la rénovation des ménages en situation de fragilité financière (précarité énergétique, personnes âgées).

Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne

13, voie de la Cardon • 91120 Palaiseau

01 60 19 10 95

www.alec-ouest-essonne.fr

Retrouvez-nous sur :



Plus que jamais, l'ALEC a toute sa place pour vous accompagner dans les changements qui s'imposent à nous, tant économiques qu'énergétiques et environnementaux !



Soutenu par

